

SHIPPAGAN

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN

Le 3 avril 2023 à 19 h
Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgence de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1 Réunion ordinaire du 6 mars 2023
5. Suivi des procès-verbaux
6. Correspondance
 - 6.1 Rapports des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – mars 2023
 - 6.2 Autre
7. Rapport des comités
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Demande de commandite – Écofestival
 - 8.2 Demande d'appui financier – Table de concertation pour contrer la violence conjugale et familiale dans la Péninsule acadienne
 - 8.3 Augmentation de la marge de crédit et du montant maximum permis du fond de fonctionnement général – UNI Coopération financière
 - 8.4 Augmentation de la marge de crédit et du montant maximum permis du fond de fonctionnement eau et égout – UNI Coopération financière
 - 8.5 Ouverture des soumissions – Chargeuse compacte
 - 8.6 Octroi du contrat pour l'audit du fonds de pension
 - 8.7 Nouveaux taux de rémunération – Personnel aquatique de la Piscine régionale à Shippagan
 - 8.8 Nouveaux tarifs de location pour les terrains à 50 AMP – Camping Shippagan
 - 8.9 Lecture sommaire de l'arrêté n°01-2023-01 concernant l'arrêté procédural du conseil municipal de Shippagan
 - 8.10 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté n°01-2023-01 concernant l'arrêté procédural du conseil municipal de Shippagan
 - 8.11 Lecture intégrale de l'arrêté n°03-2023-01 concernant le traitement et la rémunération du maire et des conseillers
 - 8.12 Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté n°03-2023-01 concernant le traitement et la rémunération du maire et des conseillers
 - 8.13 Autorisation des demandes d'incitatifs – Politique d'incitatifs au développement économique
 - 8.14 Demande de l'avis du comité de révision de la planification – autorisation de stationnement de roulottes de voyages en cours avant
 - 8.15 Demande de l'avis du comité de révision de la planification – conditions souhaitables pour permettre les dômes sur le territoire de Shippagan et Le Goulet
 - 8.16 Demande de considération de changement de nom de l'Université de Moncton
9. Mot du maire
10. Levée de l'assemblée
11. Parole au public



Marilène David
Greffière adjointe